

Cote du document: EB 2013/109/R.25
Point de l'ordre du jour: 9
Date: 20 août 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Rutsel Silvestre J. Martha
Conseiller juridique
téléphone: +39 06 5459 2457
courriel: r.martha@ifad.org

Mohamed Beavogui
Directeur du Bureau des partenariats
et de la mobilisation des ressources
et Conseiller principal du Président
téléphone: +39 06 5459 2240
courriel: m.beavogui@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent neuvième session
Rome, 17-19 septembre 2013

Pour: **Approbation**

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à présenter au Conseil des gouverneurs, à sa trente-septième session, le document ci-joint qui contient un projet de résolution.

Établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA

1. La résolution 166/XXXV sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA dispose que la période prévue pour ladite reconstitution est la période triennale débutant le 1^{er} janvier 2013 (paragraphe I.a)).
2. Aux termes de la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, afin d'assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le FIDA dispose sont suffisantes.
3. Afin de garantir l'examen de la disponibilité des ressources en temps voulu, avant l'expiration de la période couverte par la neuvième reconstitution, un projet de résolution prévoyant l'établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA est soumis à l'examen du Conseil d'administration avant d'être présenté au Conseil des gouverneurs, accompagné des recommandations formulées par le Conseil d'administration à ce sujet, aux fins d'examen et d'adoption.
4. Compte tenu du bilan encourageant de la présidence externe pendant les Consultations sur la neuvième reconstitution, il est proposé au Conseil d'administration de sélectionner un(e) président(e) externe qu'il recommandera au Conseil des gouverneurs. Il est également proposé au Conseil d'administration de désigner comme candidat à la présidence externe M. Johannes Linn, qui sera recommandé au Conseil des gouverneurs.
5. Si le Conseil d'administration donne son aval à ces propositions, il sera invité par la présente à approuver la présentation du projet de rapport et du projet de résolution ci-joints au Conseil des gouverneurs, à sa trente-septième session, en février 2014.
6. Le Secrétariat préparera à l'intention de la Consultation la documentation nécessaire exposant les opérations passées et en cours du FIDA, le programme et les orientations générales, ainsi que les besoins futurs du Fonds en matière de ressources.
7. Les sessions de la Consultation se tiendront en 2014 et ses recommandations seront transmises au Conseil des gouverneurs en 2015, à sa trente-huitième session. Quatre sessions de fond devraient suffire pour mener à bien les négociations sur FIDA10. En conséquence, et après consultation avec les secrétariats de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM), les dates suivantes sont proposées:

Première session:	jeudi 20 et vendredi 21 février 2014
Deuxième session:	jeudi 22 et vendredi 23 mai 2014 ou lundi 30 juin et mardi 1 ^{er} juillet 2014
Troisième session:	jeudi 23 et vendredi 24 octobre 2014
Quatrième session:	jeudi 18 et vendredi 19 décembre 2014

Cote du document: GC 37
 Point de l'ordre du jour: _____
 Date: _____
 Distribution: Publique
 Original: Anglais

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Rutsel Silvestre J. Martha
Conseiller juridique
téléphone: +39 06 5459 2457
courriel: r.martha@ifad.org

Mohamed Beavogui
Directeur du Bureau des partenariats
et de la mobilisation des ressources
et Conseiller principal du Président
téléphone: +39 06 5459 2240
courriel: m.beavogui@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-septième session
Rome, 19-20 février 2014

Pour: **Approbation**

Recommandation d'approbation

Le Conseil des gouverneurs est invité à examiner et adopter le projet de résolution ci-joint.

Établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA

1. La résolution 166/XXXV sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA dispose que la période prévue pour ladite reconstitution est la période triennale débutant le 1^{er} janvier 2013 (paragraphe I.a)).
2. Aux termes de la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, afin d'assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le FIDA dispose sont suffisantes.
3. Afin de garantir l'examen de la disponibilité des ressources en temps voulu, avant l'expiration de la période couverte par la neuvième reconstitution, le projet de résolution ci-joint prévoyant l'établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA a été examiné en septembre 2013, lors de la cent neuvième session du Conseil d'administration, lequel a recommandé sa présentation au Conseil des gouverneurs pour examen approfondi et approbation.
4. Compte tenu du bilan encourageant de la présidence externe pendant les Consultations sur la neuvième reconstitution, le Conseil d'administration a décidé de recommander un(e) président(e) externe au Conseil des gouverneurs. Dans cette intention, il a recommandé M. Johannes Linn.
5. Le Secrétariat préparera à l'intention de la Consultation la documentation nécessaire exposant les opérations passées et en cours du FIDA, le programme et les orientations générales, ainsi que les besoins futurs du Fonds en matière de ressources.

Projet de résolution sur l'établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA

Résolution .../XXXVII

Établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui dispose que, pour assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le FIDA dispose sont suffisantes;

Rappelant en outre que la période arrêtée par le Conseil des gouverneurs dans sa résolution 166/XXXV pour la neuvième reconstitution des ressources du FIDA s'achèvera le 31 décembre 2015;

Ayant pris connaissance de la déclaration du Président du FIDA sur la nécessité d'examiner si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes, ainsi que du document GC ... y relatif;

Ayant en outre délibéré de la nécessité d'établir une Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA;

Décide ce qui suit:

1. Une Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA ("la Consultation") sera établie sous la présidence de M. Johannes F. Linn pour examiner si les ressources du Fonds sont suffisantes et faire rapport au Conseil des gouverneurs. Les attributions du président de la Consultation sont énoncées dans l'annexe à la présente résolution.
2. La Consultation tiendra sa première session le
3. La Consultation se composera de tous les États membres des listes A et B et de 18 États membres de la liste C, qui seront désignés par les membres de la liste C et dont les noms seront communiqués au Président du FIDA au plus tard le La Consultation peut par la suite inviter à participer à ses travaux tous les autres États membres susceptibles de faciliter ses délibérations.
4. La Consultation présentera un rapport sur les résultats de ses délibérations, éventuellement assorti de recommandations, à la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs et, le cas échéant, à des sessions ultérieures afin que puissent être adoptées les résolutions appropriées.
5. Le Président du FIDA est invité à tenir le Conseil d'administration informé du déroulement des délibérations de la Consultation.
6. Le Président du FIDA et le personnel sont invités à apporter à la Consultation l'assistance dont elle pourrait avoir besoin pour s'acquitter de ses fonctions de manière efficace et efficiente.

Attributions du président de la Consultation

Sous l'autorité de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, le/la président(e) :

- a) Préside les réunions officielles de la Consultation;
- b) Avec l'appui du Secrétariat, réalise une synthèse des débats et prépare, à l'issue de chaque réunion, un résumé reflétant de manière concise et précise l'état d'avancement des négociations;
- c) Veille à ce que le rapport final et les recommandations de la Consultation soient conformes au mandat de la Consultation – tel qu'énoncé dans la présente résolution – ainsi qu'à l'Accord portant création du FIDA et autres textes fondamentaux adoptés par le Conseil des gouverneurs;
- d) Supervise sous tous leurs aspects les réunions, les débats et les délibérations de la Consultation, donnant notamment des indications et prêtant appui au secrétariat du Conseil des gouverneurs;
- e) Examine de façon éclairée les projets de documents et les rapports établis pour chaque consultation et formule des observations à cet égard, garantissant un contrôle de la qualité sérieux et une forte cohérence stratégique;
- f) Dirige et facilite les discussions et les négociations entre les membres, ainsi qu'entre ceux-ci et les dirigeants du FIDA, en vue de parvenir à un consensus afin d'assurer le succès de l'examen entrepris pour vérifier que les ressources du Fonds sont suffisantes; et
- g) Collabore avec le Président du FIDA et le personnel à la préparation des réunions ou des négociations, afin de garantir une présentation efficace des questions.